



Police

BULLETIN DE MOBILITE

Contrôles radar :

Notre Lidar est situé quai de Rome. La vitesse est limitée à 50 km/h à cet endroit.

Travaux / chantiers :

Secteur 1 (Avroy, Centre, Outremeuse) :

- Du 18/09 au 13/10, la rue du Pont est fermée à la circulation à sa jonction avec la rue de la Cité. Une déviation est instaurée via le quai, la rue St-Jean Baptiste et, en circulation locale, via Feronstrée, Potiérue et la rue de la Boucherie.

- Les accès au Parking Opéra sont modifiés dès ce 03/07/23 en conformité au plan de mobilité Tram. Dans l'attente de la finalisation des infrastructures autour du site de l'Opéra, et afin de permettre le bon fonctionnement du Parking Privé de l'Opéra, les mesures suivantes sont mises en place :

- Rue des Dominicains : la circulation y est admise en double sens dans son tronçon compris entre la place Xavier-Neujeau et la rue Georges Clémenceau. Au départ de la place Xavier-Neujeau, elle est signalée voie sans issue et limitée exclusivement aux utilisateurs du Parking Opéra.
- Rue Georges Clémenceau : la circulation y est admise en double sens dans son tronçon compris entre la rue des Dominicains et la nouvelle rampe d'entrée du Parking Opéra. Au départ de la rue des Dominicains, elle est signalée voie sans issue et limitée exclusivement aux utilisateurs du Parking Opéra.
- La nouvelle sortie du Parking Opéra s'effectue via la rampe côté place de la République-Française. La réinsertion dans le flux de circulation principal est assortie d'une obligation de tourne à droite vers la place de la République française.

- Dès le 29/06, la pose des voies ferrées est réalisée au giratoire Opéra. L'emprise chantier de la rue Joffre s'étend jusqu'au giratoire Opéra. Cette phase de chantier entraîne une modification de circulation vers sa configuration définitive : en descendant de la place Verte, il n'est plus possible de tourner à gauche vers la place de la République Française. Un nouvel itinéraire via le boulevard de la Sauvenière est à emprunter pour se diriger vers la place du XX Août.

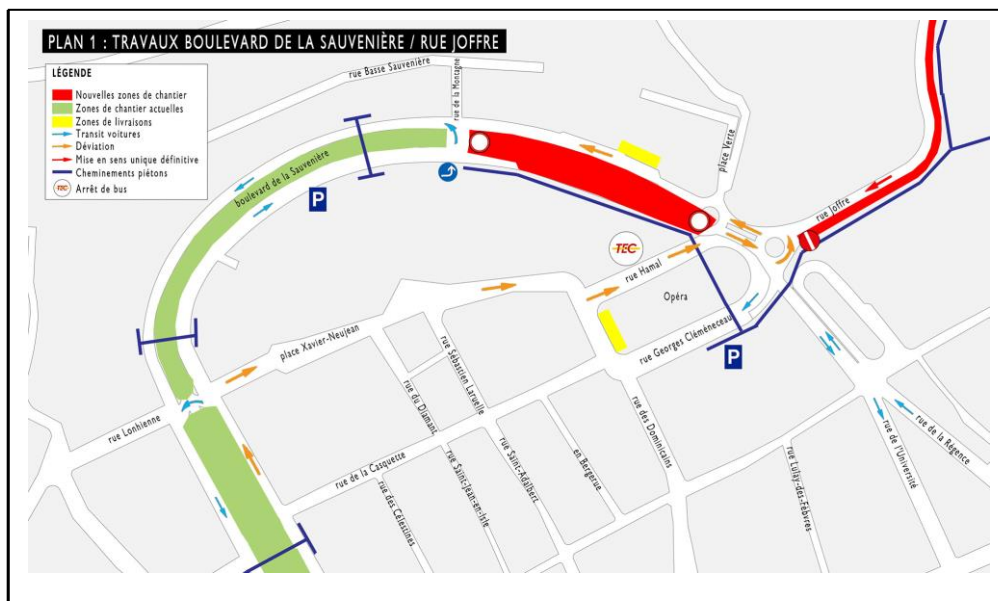




Police



- Dès ce mercredi 07/06, des travaux débutent dans la rue Joffre. A partir de cette date, la rue Joffre est fermée à la circulation dans le sens Opéra vers St-Lambert et ce, de manière définitive. Dans l'autre sens (St-Lambert vers Opéra), la circulation est toujours possible.



- Dès ce jeudi 01/06, une nouvelle phase de travaux débute boulevard de la Sauvenière :





Police



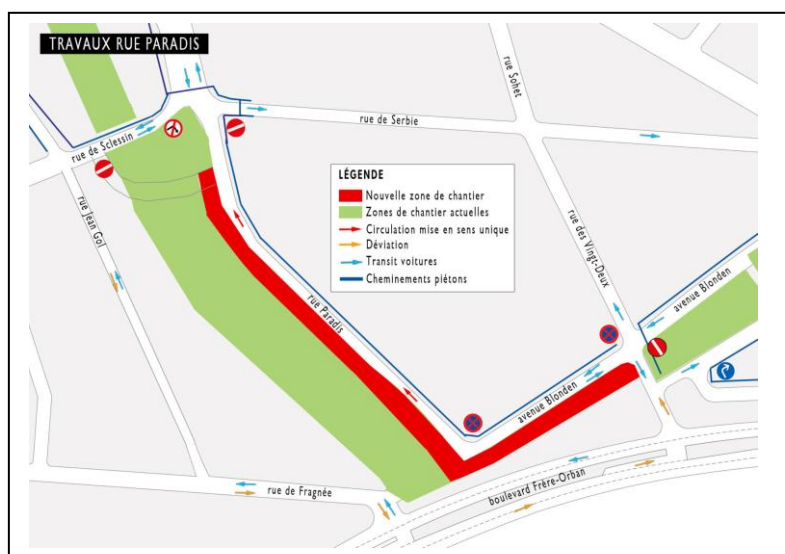
- La circulation est maintenue sur une bande au départ de l'Opéra en direction d'Avroy.
- La circulation en direction de l'Opéra est possible jusqu'à l'angle de la rue de la Montagne, où un tourne-à-gauche vous relance sur le boulevard en direction d'Avroy.

- Un autre tourne-à-gauche est présent à hauteur du carrefour avec la rue Lonhienne.
- Une déviation est organisée via la place Xavier Neujean et la rue Hamal pour rejoindre le rond-point situé devant l'Opéra royal de Wallonie.
- Des ralentissements sont à craindre à l'heure de pointe. Pour accéder à St-Lambert, il est conseillé de privilégier l'arrivée par le Cadran et la rue de Bruxelles.

Secteur 2 (Avroy, Guillemins, Laveu, Sclessin) :

- Du 25/09 au 30/11, en raison des travaux du tram place du Général Leman, la rue du Vieux Mayeur est mise en sens unique (sens autorisé : du quai de Rome vers la place Leman).

- Dans le cadre du chantier du tram de Liège, le chantier rue Paradis est modifié du 31/07/23 jusqu'au début du mois d'octobre. Le tronçon de la rue Paradis situé entre l'avenue Blonden et la rue de Serbie est mis en sens unique vers la rue de Serbie. En venant de la rue de Sclessin, une déviation sera mise en place via la rue Jean Gol et le boulevard Frère-Orban afin de rejoindre l'avenue Blonden.





Police

- Dès le 03/07 (jusque fin 12/2023), la rue Chiff d'Or est fermée à hauteur des n°160-162 pour pose d'un collecteur d'égout. La rue reste accessible via les deux extrémités et placée en double sens de circulation pour permettre la mobilité des riverains. Des mesures de déviation fléchées sont prévues pour garantir la mobilité alentour.

- Dans le cadre du chantier du tram de Liège, les travaux continuent rue Varin du 25/09/23 au 17/11/23. Le tronçon compris entre la rue Dossin et la rue du Mambour est fermé à la circulation. Une déviation est organisée via la rue Dossin.

Secteur 3 (Bressoux, Droixhe, Grivegnée Haut, Jupille, Wandre) :

- La rue de Grivegnée est en travaux jusqu'au 31/03/24 sur toute sa longueur. Elle est complètement fermée à la circulation. Des déviations locales sont mises en place, notamment par l'avenue des Côteaux et la rue Edouard Marcotty pour permettre de poursuivre sa route.

- En raison de travaux, l'avenue de Nancy est fermée à la circulation entre le 18/09 et le 06/10 à hauteur de la rue Dieudonné Defrance. Une déviation est prévue via les rues Rassenfosse, De Marneffe et l'avenue de Nancy. Les rues Rassenfosse et De Marneffe sont placées en double sens de circulation pour permettre la mobilité dans le quartier.

- Du 06/09 au 29/09, la bretelle qui permet d'accéder au pont en Biais (accessible depuis Droixhe) en direction du quai du Barbou est fermée à la circulation. Par conséquent, la circulation est renvoyée vers l'itinéraire de déviation suivant : avenue de Lille, rue Marneffe, rue De Gaulle, rue du Marché et Pont de Bressoux pour rejoindre les quais d'Outremeuse. Des ralentissements conséquents sont à craindre aux heures de pointe.



- Du 16/08 au 31/10, des travaux ont lieu rue Frédéric Nyst. La circulation est INTERROMPUE dans le tronçon compris entre la rue d'Amercoeur et la rue Herman Reuleaux. Les carrefours



Police de Liège



Police

Amercoeur/F.Nyst et H.Reuleaux/F.Nyst ne seront pas impactés. Le tronçon impacté par le chantier est placé en voie sans issue, double sens de circulation et limité à la seule circulation locale. La partie de la rue Frédéric Nyst comprise entre la rue des Maraîchers et la rue Herman Reuleaux est limitée à la seule circulation locale et interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Le sens de circulation de la partie de la rue Herman Reuleaux comprise entre la rue F.Nyst et la rue Charles Bartholomez est inversé et celle-ci est placée en sens unique de circulation (Sens F.Nyst vers Ch.Bartholomez).

- Dès ce 07/08/23 jusqu'à 2024, des travaux ont lieu rue de la Forêt. La circulation est neutralisée depuis le carrefour Campagne de la Xhavée/rue de la Forêt/rue de Rabosée/rue Tesny. Une partie importante de la rue de la Forêt dépendant de la commune de Blegny et pour lequel cette administration a marqué son accord. Le carrefour précité reste ouvert. La rue de la Forêt dans son tronçon compris entre la rue de Visé et la zone de chantier est placée en voie sans issue et limitée à la seule circulation locale. L'itinéraire de déviation principal renvoie la circulation depuis la rue de Visé vers les rues suivantes : - Sur Liège : rue Charlemagne, rue Commandant Duchesne, rue Auguste Ponson, rue Jean Hermesse, rue du Couvent, - Sur Blegny : rue Emile Vandervelde, rue Hubert Delfosse, Route de Parondvaux, rue Mosty, rue Haute Saive et Campagne de la Xhavée jusqu'au carrefour Campagne de la Xhavée/rue de la Forêt/rue de Rabosée/rue Tesny.

- Rues du Moulin et Dieudonné Defrance, des travaux débutent ce 07/08 :

- La rue du Moulin est fermée à la circulation à hauteur de son carrefour formé avec la rue Dieudonné Defrance ;
- Au départ du pont du Bouhay, une déviation est mise en place via les avenues de la Croix Rouge, de Nancy, les rues du Général de Gaulle et Charles Lejeune ;
- Au départ de la rue du moulin, une déviation est mise en place via la rue de la Plaine, de l'avenue de la Croix Rouge en direction des rues Armand Rassenfosse ou du pont du Bouhay ;
- A hauteur et à proximité de la zone de chantier, la vitesse sera limitée à 30 km/h.

- Dès ce lundi 03/04, le chantier d'aménagement du boulevard urbain (entre Droixhe et Jupille) rentre dans une nouvelle phase. Désormais, les automobilistes en direction des Pays-Bas disposent de deux alternatives : soit deux bandes de circulation fraîchement asphaltées, soit l'avenue Georges Truffaut, qui longe cet axe. Pour accéder aux commerces, il faut emprunter l'avenue Truffaut. Incidemment, les rues Nicolas Kinet et Nicolas Goblet sont désormais fermées à l'angle avec l'avenue Georges Truffaut.

Sur ces deux axes, la vitesse est limitée à 50 km/h.

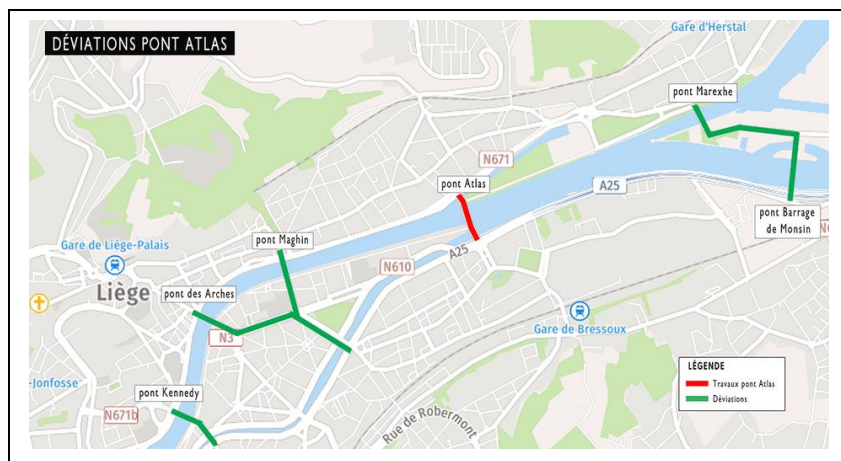




Police

- Fermeture complète du Pont Atlas à la circulation des véhicules. A partir de ce lundi 09/01 (jusqu'au

31/10), le Pont Atlas sera fermé à la circulation (les piétons et vélos sont toujours autorisés) dans les deux sens pour permettre la fin des travaux du futur Tram à cet endroit.



Venant de Coronmeuse et Herstal, une déviation est proposée via le pont Marexhe pour rejoindre le Pont-Barrage et poursuivre sa route sur la rive droite. Venant du quartier St-Léonard, une déviation est proposée via les ponts St-Léonard et de Bressoux pour rejoindre la rive droite. Venant du centre, une déviation est proposée via les ponts Kennedy et des Arches puis par les ponts de Bressoux et d'Amercoeur pour poursuivre sa route sur la rive droite.

Arches puis par les ponts de Bressoux et d'Amercoeur pour poursuivre sa route sur la rive droite.

- Rue de Droixhe, un chantier débute ce 01/04/22 (jusqu'à courant 2023). Il entraîne la mise en sens unique de la rue. Le seul sens autorisé est de Jupille vers Droixhe. Une déviation locale est mise en place.

Secteur 4 (Grivegnée-bas, Chênée, Longdoz-Vennes-Fétinne, Angleur) :

- Du 18/09 au 31/10 se déroule le chantier de rénovation des carrefours formés par la rue de Tilff et les rues Collée, Fernand Desoer, du Crucifix et de la Fontaine.

Durant la première phase du chantier qui a débuté le 18/09 et qui concerne le carrefour formé par les rues de Tilff, de la Fontaine et Ferdinand Desoer, la circulation dans la **rue de Tilff** est réduite sur une seule bande de circulation et régulée par feux tricolores.





Police

La **rue de la Fontaine** est fermée à la circulation à hauteur de la rue de Tilff. La rue de la Fontaine est par ailleurs mise en voie sans issue, à double sens de circulation et réservée à la circulation locale.

Le sens de circulation de la **rue du Crucifix** est inversé, tout comme le sens de circulation du tronçon de la **rue Triolet** compris entre les rues de la Fontaine et des Coudriers. Une déviation est organisée au départ de la rue Triolet via les rues Ovide Decroly, du Prince Régent et Vaudrée.

Le sens de circulation de la **rue Collée**, dans son tronçon compris entre les rues de Tilff et Burton, est lui aussi inversé

La **rue Ferdinand Desoer** est fermée à hauteur de son carrefour formé avec la rue de Tilff. Le tronçon de la rue Ferdinand Desoer compris entre les rues de Tilff et Burton est quant à lui mis à double sens de circulation.

Et enfin, le sens de circulation de la **rue Burton** est inversé.

- Dès ce 04/09 (jusque fin 09/23), des travaux ont lieu rue de Robermont. Par conséquent, entre le carrefour avec la rue de Cornillon et celui formé avec la place Cardinal Mercier, le passage est complètement fermé à la circulation dans le sens montant (vers Robermont). Dans le sens descendant, la vitesse est strictement limitée à 30 km/h.

Une déviation est prévue via les rues de Cornillon, Winston Churchill, Trou Louette et l'avenue Joseph Merlot pour rejoindre la place Cardinal Mercier et reprendre à gauche vers la rue de Herve.

Des ralentissements sont à craindre à l'heure de pointe. Pensez à un itinéraire bis si vous le pouvez !

Secteur 5 (Rocourt, Saint-Léonard, Sainte-Marguerite, Sainte-Walburge, Thier-à-Liège) :

- Un chantier de finalisation définitive de la voirie débute ce vendredi 22/09 jusqu'au 29/09 quai de Coronmeuse et quai St-Léonard. La zone de chantier est évolutive et se situe côté habitations sur le quai Saint-Léonard et le quai de Coronmeuse

Du 22/09 au 29/09 : le stationnement est temporairement supprimé côté habitation entre la place des Déportés et la rue des Armuriers.

Le 25/09 : l'accès aux garages et aux places de stationnement n'est plus possible sur le tronçon du quai situé entre la rue du Tir et la rue des Armuriers. Des perturbations ponctuelles d'environ 30 min auront lieu au niveau des carrefours formés par le quai Saint-Léonard et les rues des Mariniers, aux Chevaux, Câblerie et Bayards.

Le 26/09 : les carrefours formés par le quai Saint-Léonard et les rues des Mariniers, aux Chevaux, Câblerie et Bayards seront temporairement fermés à la circulation. Une déviation sera mise en place via la rue Goswin et la rue Saint-Léonard. La desserte locale sera temporairement inaccessible entre la rue du Tir et la rue des Bayards. Dans la même journée, des perturbations ponctuelles d'environ 30 min auront lieu au niveau des carrefours formés par le quai et les rues du Commandant Marchand et des Armuriers.





Police

Le 27/09 : les carrefours formés par le quai et les rues du Commandant Marchand et des Armuriers seront temporairement fermés à la circulation. Une déviation sera mise en place via la rue Goswin et la rue Saint-Léonard. La desserte locale sera temporairement inaccessible entre la rue des Bayards et la rue des Armuriers.

Le 28/09 : l'accès aux garages et aux places de stationnement ne sera plus possible (rappel : entre 6h et 18h) sur le tronçon du quai situé entre la rue des Armuriers et la place des Déportés. Des perturbations ponctuelles d'environ 30 min auront lieu au niveau des carrefours formés par le quai et les rues Laport, Goswin, Marengo et Lambert Grisard.

Le 29/09 : les carrefours formés par le quai et les rues Laport, Goswin, Marengo, Lambert Grisard seront temporairement fermés à la circulation. Une déviation sera mise en place via la place des Déportés et la rue Saint-Léonard. La desserte locale sera temporairement inaccessible entre la rue des Armuriers et la rue Marengo.

- Des travaux d'égouttage et de voirie place des Déportés et rue des Aveugles du 11/09/2023 au 01/10/2023.

Dans le cadre du chantier du tram de Liège, les travaux d'égouttage et de voirie se poursuivent place des Déportés et rue des Aveugles du lundi 11 septembre à début octobre 2023.

Les zones de chantier seront situées place des Déportés et rue des Aveugles.



La rue des Aveugles est temporairement mise en sens unique vers le quai. Des places de stationnement seront temporairement supprimées. Les panneaux d'interdiction seront placés 48h à l'avance.





Police

Le tronçon du quai de Maestricht situé entre la rue des Aveugles et la place des Déportés sera de nouveau accessible dans les deux sens.

Pour rejoindre Herstal, la déviation mise en place via la rue Saint-Léonard reste en place.

En descendant du pont Saint-Léonard, il ne sera plus possible de tourner à droite vers la rue Saint-Léonard. Celle-ci sera accessible via la rue des Aveugles, le quai de Maestricht et la place des Déportés.

Pour les 3,5T + : ils continuent d'emprunter le pont Saint-Léonard, la rue des Bonnes Villes, le pont de Bressoux et les quais de la rive droite pour rejoindre Herstal.

ATTENTION : chaque dimanche entre 5h et 18h, en raison du Marché de la Batte, le flux de trafic en provenance de la rue des Aveugles est obligatoirement renvoyé vers le quai St-Léonard. Le flux en provenance du quai St-Léonard est donc renvoyé vers la place des Déportés en direction de Hors-Château ou de la rue des Aveugles.

